

## **Le programme CLÉ VERTE**

CLÉ VERTE est un programme de certification environnementale des ateliers de services automobiles sur une base volontaire, développé et géré dans l'ensemble du Québec par Nature-Action Québec, en collaboration avec la Table de concertation sur l'environnement et les véhicules routiers.

Le programme CLÉ VERTE offre une reconnaissance aux propriétaires d'ateliers qui mettent non seulement en œuvre les pratiques exigées par la réglementation environnementale en vigueur pour les ateliers automobiles, mais également de bonnes pratiques environnementales qui vont au-delà de la réglementation pour assurer une gestion optimale de leurs activités.

### **Les CRITÈRES**

Les critères de reconnaissance du programme CLÉ VERTE reposent sur des professionnels intégrant de bonnes pratiques environnementales dans leurs activités courantes ou prévoyant le faire dans un proche avenir. Les six critères de reconnaissance sont regroupés en quatre sections :

Matières résiduelles	1. Services - Gestion des résidus de matières dangereuses
	2. Services - Gestion des résidus de matières non dangereuses
	3. Bureaux et aires de repos - Gestion des déchets de consommation
Environnement intérieur	4. Services - Gestion des équipements et des procédés
Environnement extérieur	5. Maintenance des aires de services et des stationnements
Sensibilisation des employés	6. Programme de communication

Les demandeurs doivent satisfaire aux exigences minimales de chacun des critères pour avoir droit à la certification du programme CLÉ VERTE.

### **LA CERTIFICATION DU PROGRAMME CLÉ VERTE COMPREND :**

- un service et des outils de promotion du programme auprès du public (site Internet, foires commerciales, journaux);
- un Guide de la certification, véritable mode d'emploi du programme;
- une trousse d'information, sous forme d'annexes au Guide, sur les meilleures pratiques environnementales et sur les exigences en vue de l'évaluation à l'atelier;
- un certificat CLÉ VERTE attestant que l'atelier respecte les critères de la certification;
- un service d'accompagnement pour ceux qui veulent être guidés dans le processus de certification;
- des références sur les initiatives pouvant être appliquées pour sensibiliser à la question environnementale.

## **ADMISSIBILITÉ**

Pour vous inscrire, faire une demande de certification, obtenir du soutien ou obtenir plus d'information au sujet du programme, contactez un représentant de CLÉ VERTE aux coordonnées suivantes :

Nature-Action Québec  
120, rue Ledoux, Beloeil (Québec) J3G 0A4  
Téléphone : 450 446-4441 / sans frais : 1 877-446-4488  
Télécopieur : 450 446-4466  
[www.nature-action.qc.ca](http://www.nature-action.qc.ca)